FENETRE DE TOIT

création ou remplacement

**sans aménagement de combles**

**Déposer une déclaration préalable en 4 exemplaires**

\*\*\*Attention : il existe 2 formulaires :

* déclaration préalable (travaux sur maison individuelle)
* déclaration préalable (travaux sur autre construction)
* Formulaire rempli, daté et signé (attention 2 pages à signer)

Cerfa téléchargeable sur [www.chambery.fr](http://www.chambery.fr) – démarche – urbanisme – autorisations avant travaux

* Plan de situation du terrain
* Plan cadastral (www.cadastre.gouv.fr)
* Photos en couleur de la toiture existante (1 vue de prés et 1 vue de loin)
* Plan de toiture coté (dimensions) de l’existant
* Plan de toiture coté faisant apparaître l’implantation des fenêtres de toit projetées

(Préciser si encastré ou pas et le type d’occultation)

* Descriptif précis des fenêtres de toit (dimensions – matériaux – couleurs)

**\*\*\*Si secteur sauvegardé :**

## Fenêtre de toit encastrée obligatoire

Grandeur maxi 78 x 98 cm

Fournir un plan en coupe de la toiture faisant apparaître l’implantation de la fenêtre de toit.

**\*\*\*rue de Boigne : les fenêtres de toit sont proscrites**

**Réglementation**

Veuillez-vous référer au règlement du Plan local d’urbanisme en vigueur.

**Délai d’instruction**

**1 mois**

**2 mois** si périmètre d’un site patrimonial remarquable ou abords d’un monument historique

Liste donnée à titre d’information